

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	07 juillet 2020	Séance du : 15 juillet 2020
		L'An Deux Mille Vingt, le 15 juillet, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de PAULHAN.
Présents : 43		
Absents : 0		
Représentés : 2		

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevrette).

Absents représentés : M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault) représenté par M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absents :

Objet : Election du Président de la Communauté de communes du Clermontais.

Le Conseil communautaire, convoqué le 07 juillet 2020, s'est réuni le 15 juillet 2020 et a procédé à l'élection de son Président.

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales l'élection du Président de la Communauté de communes a été présidée par Madame Véronique DELORME, la plus âgée des membres du Conseil communautaire.

Madame Marina BOURREL, la plus jeune des conseillers communautaires, a été désignée secrétaire de séance et assesseur.

Après avoir rappelé les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales concernant l'élection du Président et, notamment, les articles L 5211-2, L.2122-4 et L 2122-7, Madame Véronique DELORME a invité le Conseil à procéder à l'élection du Président au scrutin secret.

Trois tours de scrutin ont été prévus, l'élection intervenant à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

Madame Véronique DELORME demande aux conseillers qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Se sont déclarés candidats :

- Monsieur Claude REVEL
- Monsieur Gérard BESSIERE

Chacun des candidats a ensuite présenté sa profession de foi.

Après les avoir remerciés, Madame Véronique DELORME a fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, a procédé à sa fermeture et a invité l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Madame Véronique DELORME a appelé les conseillers à se rendre dans l'isoloir deux par deux.

Le vote de chaque conseiller a été constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

La Présidente a déclaré le premier tour de scrutin clos et a procédé au dépouillement du vote accompagnée de l'assesseur, Madame Marina BOURREL.

Les résultats du vote sont les suivants :

- *Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 45*
- *Nombre de bulletins blancs : 0*
- *Nombre de bulletins nuls : 0*
- *Suffrages exprimés : 45*
- *Majorité absolue : 23*

Ont obtenu :

- Monsieur Claude REVEL : 34 voix
- Monsieur Gérard BESSIERE : 11 voix

Monsieur Claude REVEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé Président de la Communauté de communes du Clermontais et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais



Claude REVEL.

The image shows a blue circular official stamp of the 'Communauté de communes du Clermontais' with a central emblem and the text 'HERAULT' at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.